

validation

Présentation du projet devant un jury d'experts (banquier, expert-comptable).

admission

Publics concernés

Salariés, demandeurs d'emploi (possibilité de rémunération suivant la législation en vigueur), porteurs d' un réel projet de création ou de reprise d'entreprise.

Conditions

- Examen du dossier :
Fiche de candidature
Curriculum vitae permettant de situer le parcours professionnel et personnel
Lettre de motivation avec une présentation succincte du projet
 - Avoir satisfait aux étapes de sélection :
Entretien personnalisé destiné à vérifier la cohérence du projet et son état d'avancement.
- Contact : 03 86 60 61 62

Coût de la formation

- demandeur d'emploi : gratuit
- entreprise : sur devis (cycle complet ou par module)

création / reprise
d'entreprise



une formation-action pour accompagner votre projet

Du 13 mars au 20 mai 2020



CCI NIÈVRE
Groupe CCI Formation
74 rue Faidherbe
58000 Nevers



Cette formation bénéficie du soutien financier du Conseil Régional de Bourgogne et du Fonds Social Européen

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

CCI de la Nièvre



CCI NIÈVRE

GRUPE CCI FORMATION
Notre métier : l'expertise Formation

www.nievre.cci.fr

contexte

Créer ou reprendre une entreprise, c'est un projet d'abord humain, personnel, mais aussi économique et financier. De l'idée à la concrétisation, les différentes étapes de la création sont nombreuses, complexes.

Ce programme de formation/accompagnement a été conçu pour apporter le maximum d'efficacité à votre démarche, sécuriser votre projet et lui donner les meilleurs atouts.

objectifs

Structurer et valider un projet de création ou de reprise d'entreprise dans toutes ses composantes de gestion et de négociation avec les partenaires financiers ou investisseurs.

compétences

- Comprendre et valider toutes les phases de la création d'une entreprise
- Elaborer concrètement le dossier dans son contenu et dans sa forme
- Approfondir la gestion d'un projet en partant d'une idée concrète, en valider les étapes, vérifier sa faisabilité économique et commerciale
- Se former ou compléter sa formation à la gestion globale d'une entreprise.

organisation

Durée de la formation : 322 heures

266 heures d'apports théoriques, méthodologiques et de travaux pratiques en groupe

56 heures de démarches terrain, d'accompagnement individuel du créateur / repreneur sur son projet par les techniciens de la C.C.I. de la Nièvre et d'interventions de professionnels et d'experts.

Accompagnement post-formation par la C.C.I. de la Nièvre, permettant d'assurer un suivi dans le temps du projet, d'améliorer la pérennité de l'entreprise et d'en favoriser le développement.

Groupe CCI FORMATION

74 rue Faidherbe - 58000 Nevers

Marina Leuzy 03 86 60 55 63 - m.leuzy@nievre.cci.fr
Corinne Preault 03 86 60 55 64 - c.preault@nievre.cci.fr

CCI - Espace Entreprise

Place Carnot - 58000 Nevers

Céline Montigny 03 86 60 61 62

programme

La démarche marketing du projet | 63H

- Connaître son environnement et le marché, mener son étude
- Les paramètres de la concurrence directe ou indirecte
- Les facteurs-clés de succès du projet
- Définir son offre et ses différentes composantes
- Faire des choix entre les différentes techniques de communication
- Se définir un plan d'action commerciale et un budget
- Les éléments marketing à surveiller au lancement

L'approche gestion comptable, financière et fiscale du projet | 77H

- Les bases de la comptabilité et son fonctionnement
- Le compte de résultat, le bilan
- Le fond de roulement et le besoin en fond de roulement
- Le seuil de rentabilité
- Les tableaux de bord
- Monter un dossier financier pour une présentation bancaire
- Régimes sociaux et fiscaux - La problématique fiscale de chaque stagiaire

Les bases juridiques | 21H

Le développement personnel et commercial du projet | 49H

- Les attitudes et les comportements du créateur
- Présenter son projet (tempérament vendeur)

Compétences transversales | 56H

- Accueil, Gestion de projet
- Bureautique et TIC

Démarches terrain, accompagnement individualisé et jury final | 56H